



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matériel électrique et électronique

Question au Gouvernement n° 1539

Texte de la question

REPRISE DE L'USINE MOLEX

M. le président. La parole est à M. Gérard Bapt, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Gérard Bapt. Monsieur le ministre chargé de l'industrie, vous avez annoncé la reprise partielle de l'usine Molex, sur le site de Villemur-sur-Tarn, par le fonds d'investissement américain HIG Capital. Or HIG Capital est un LBO, autrement dit un fonds dont le seul but est d'assurer à ses actionnaires une rentabilité maximum à court terme. Aussi les salariés réunis devant l'usine se demandent-ils quelle est la stratégie industrielle proposée par HIG Capital. Quelles garanties avez-vous reçues, monsieur le ministre, sur la pérennisation du site ? Le Gouvernement s'est engagé à prêter 6 millions d'euros à ce fonds pour la conservation de seulement quinze à vingt emplois... Cela fait un peu cher l'emploi préservé ! Ces 6 millions d'euros sont-ils un cadeau à HIG Capital ou sont-ils assortis de contreparties précises ? Quelles garanties avez-vous quant à la création de 200 à 300 emplois dans les deux ans sur ce site, comme vous l'avez annoncé ce matin sur France 2 ?

Par ailleurs, avez-vous vérifié qu'il n'existe pas de liens capitalistiques entre HIG Capital et Molex ? S'il devait s'agir d'un *mano a mano*, cela ne manquerait pas de sel... Fidèle à la méthode du Président, vous avez passé l'été à prendre nombre d'engagements à travers la France. Prenez garde, monsieur le ministre, de ne pas vous retrouver cet automne à faire le tour de France de la déception et de la colère ! (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Ce soir, à vingt et une heures, les salariés de Molex vont voter sur le plan social. On m'a rapporté leur stupeur ce matin en apprenant la préservation de seulement quinze à vingt emplois. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. De quoi s'agit-il ? L'entreprise américaine Molex, en Midi-Pyrénées, a décidé, voilà plusieurs mois, de cesser toute activité industrielle sur le site de Villemur. Il y a deux mois, ils annonçaient qu'ils mettraient fin le 15 septembre, autrement dit aujourd'hui, à toute discussion possible : plus aucun avenir industriel n'était envisageable à Villemur, l'entreprise Molex refusant toute discussion avec un repreneur, quel qu'il soit.

M. Patrick Lemasle. Et vous n'avez rien fait !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Le Président de la République et le Premier ministre ont fait savoir que, quelque amicales que soient nos relations avec une entreprise ou une nation étrangère, il était inacceptable qu'on ne respecte pas en France nos règles sociales et qu'une entreprise décidée à quitter notre territoire pour se délocaliser refuse toute discussion alors même qu'un repreneur s'est présenté. J'ai pu annoncer ce matin ce qui, il y a peu, semblait inenvisageable : nous avons réussi à obtenir un accord et la signature d'un protocole entre le fonds d'investissement HIG et l'entreprise Molex, qui porte sur soixante emplois, avec une montée en puissance, garantie par l'État, pour signer des contrats avec PSA, Renault, le secteur aéronautique à Toulouse et le CEA à Grenoble. Et puisque nous avons rendez-vous ce soir, dans mon cabinet, avec le président socialiste de la région, le président du conseil général et le président de la communauté urbaine socialiste, je compte sur vous, monsieur le député, pour les convaincre d'accompagner l'effort de l'État afin qu'il y ait plus de soixante salariés dès le départ ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. Maxime Gremetz. Démago !

Données clés

Auteur : [M. Gérard Bapt](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1539

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 septembre 2009